

■ **Fondation de secours mutuels aux Orphelins**, à Genève, CH-660-0012916-9 (FOSC du 05.02.2002, p. 7). Les pouvoirs de Tobler François, jusqu'ici membre du conseil, sont radiés.

Journal no 11285 du 15.09.2005
(03026932 / CH-660.0.012.916-9)